

## Quels ont été les liens de François Asselineau avec Charles Pasqua ?



M. Charles Pasqua, président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, a annoncé, en janvier 1999, qu'il avait décidé de créer sa propre liste aux élections européennes de juin. L'objectif de cette liste dissidente, tel qu'il fut officiellement annoncé et répercuté par tous les médias, était de protester contre la décision de Jacques Chirac de faire ratifier le nouveau traité européen d'Amsterdam par les parlementaires, sans le soumettre au référendum du peuple français.

C'est parce qu'il lui semblait capital de se mobiliser, au-delà de toutes les divergences politiques, pour ce combat essentiel, que M. Asselineau a écrit à l'entourage de M. Pasqua dans les semaines suivant l'annonce de cette liste dissidente. Il l'a fait pour proposer ses services afin de contribuer à rédiger des argumentaires contre la construction européenne. Notons d'ailleurs que des personnalités de gauche furent tentées de faire liste commune avec M. Pasqua à cette époque-là. Des pourparlers en ce sens étaient notamment allés très loin avec M. Max Gallo, alors proche de M. Chevènement, jusqu'à ce que ce dernier finisse par y renoncer sous les pressions venues de ses partenaires de gauche.

Après avoir en effet rédigé des argumentaires pour l'entourage de M. Pasqua sur les questions européennes, M. Asselineau s'est bien entendu félicité du succès remporté par cette liste dissidente puisqu'elle battit la liste RPR-UDF conduite par M. Sarkozy aux élections de juin 1999. Ce résultat fit sensation et eut pour effet d'affaiblir la légitimité du traité d'Amsterdam ratifié dans le dos des Français. M. Asselineau a logiquement adhéré au RPF, créé par M. Pasqua dans la foulée de ce succès en reprenant le nom du mouvement lancé par le général de Gaulle après guerre.

Après avoir continué à servir de « plume » pour certains articles de presse, notamment sur l'euro, portés à la signature de l'ancien ministre, M. Asselineau a fini par rencontrer pour la première fois M. Pasqua en novembre 1999. Après plusieurs mois encore, ce dernier a décidé de l'embaucher comme fonctionnaire détaché au Conseil Général des Hauts-de-Seine, tout d'abord comme directeur dans les services (du 1er juin 2000 au 30 juin 2001), puis comme directeur de son cabinet du 1er juillet 2001 au 30 mars 2004, soit pendant 2 ans et 9 mois dans ces dernières fonctions.

Insistons sur le point précédent : M. Asselineau a donc été directeur de cabinet de M. Pasqua, certes, mais lorsque celui-ci était président d'une collectivité locale, le Conseil Général des Hauts-de-Seine. À cette époque, M. Pasqua n'était plus ministre depuis déjà 6 ans (il avait quitté toute fonction gouvernementale en juin 1995). M. Asselineau n'a donc jamais été, ni directeur, ni même simplement membre du cabinet de M. Pasqua lorsque celui-ci fut ministre de l'Intérieur à plusieurs reprises (la dernière fois de 1993 à 1995). Il n'a jamais travaillé non plus pour celui-ci d'une

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro quelconque façon, ni à ce titre ni à aucun autre, avant 1999.~~

Cela signifie en particulier que M. Asselineau n'a jamais travaillé au ministère de l'Intérieur et qu'il n'a jamais été, ni de près ni de loin, mêlé aux « affaires politico-judiciaires » de M. Pasqua qui ont émaillé la chronique ces dernières années. À la différence de quelques hautes personnalités, travaillant à l'Élysée, qui ont été entendues par la justice sur ces affaires parce qu'elles travaillaient avec M. Pasqua lorsque celui-ci était ministre de l'Intérieur (c'est le cas de MM. Guéant et Guaino qui ont été convoqués par les juges), M. Asselineau n'a jamais été - et pour cause - entendu par la justice. Son nom n'a jamais été mêlé, ni de près ni de loin, à ces affaires, ni d'ailleurs à aucune autre.

Quelques semaines avant les élections municipales de mars 2001, M. Pasqua a conclu un accord électoral avec M. Tibéri, maire sortant, pour s'opposer à la fois aux listes RPR-UDF et aux listes PS. Aux termes de cet accord, M. Tibéri se réservait, pour lui-même et ses proches, 14 listes sur les 20 arrondissements parisiens ; et il cédait les 6 listes restantes à M. Pasqua pour que celui-ci les confie à ses propres collaborateurs. C'est ainsi que M. Pasqua a demandé à M. Asselineau d'être son candidat tête de liste dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Pour M. Pasqua, qui avait eu l'occasion de mesurer les capacités intellectuelles de M. Asselineau, il s'agissait de mettre désormais à l'épreuve ses capacités à mener une difficile campagne électorale de terrain et à se confronter au suffrage universel. Quoique n'ayant nullement été demandeur, M. Asselineau a donc accepté de relever ce défi, au nom du RPF dont il était membre. Il a bâti sa propre liste d'arrondissement de 36 candidats et a mené sa campagne en quelques semaines, en toute indépendance et sans concertation avec les équipes de M. Tibéri. Pour en financer les frais (notamment l'impression des affiches, tracts, bulletins de vote, professions de foi et réunion publiques), M. Asselineau a souscrit un emprunt personnel de 380 000 F (environ 60 000 €) auprès de sa banque, emprunt qui fut gagé sur une hypothèque de son appartement. M. Asselineau, ayant obtenu le très bon score de 11,3 % des suffrages au premier tour a été entièrement remboursé des frais engagés, conformément à la législation en vigueur qui prévoit le remboursement des frais de campagne à tous les candidats qui franchissent 5% des suffrages au premier tour. L'ensemble de la comptabilité des frais de campagne, tenue comme il se doit par un mandataire financier, a été ensuite certifiée par un commissaire aux comptes, puis par la Commission des comptes de campagne qui l'a validée sans aucune remarque (ce qui n'est pas toujours le cas). Contrairement à ce qui a pu être dit par quelques adversaires politiques, M. Asselineau n'a jamais travaillé avec M. Tibéri à la mairie de Paris et n'a en aucun cas dirigé sa campagne électorale de 2001. Le directeur de campagne de M. Tibéri était M. Bernard Bled, secrétaire général de la Ville de Paris. M. Asselineau, ayant obtenu plus de 10% des suffrages au premier tour de ces élections, a pu se maintenir en triangulaire au second tour contre le candidat RPR-UDF et contre le candidat PS. À la surprise générale - et notamment à celle des Renseignements généraux qui avaient prévu que son score s'effondrerait au second tour du fait d'un réflexe de prétendu « vote utile » - M. Asselineau a réalisé une nouvelle percée en recueillant 15,8 % des suffrages au second tour de scrutin. Ce score inattendu - et remarquable pour un candidat inconnu dans l'arrondissement, se confrontant à la fois au RPR-UDF et au PS, et dont c'était la toute première campagne électorale - a permis à M. Asselineau d'être élu Conseiller de Paris.

À l'été 2013, cela fait 12 ans que ces événements électoraux se sont déroulés. Depuis lors, et comme cela est exposé ci-après, M. Asselineau s'est définitivement séparé de M. Pasqua et du RPF, puis a créé l'Union Populaire Républicaine le 25 mars 2007, justement pour rompre avec les ambiguïtés du « souverainisme » qu'il avait découvertes. C'est la raison pour laquelle il a décidé de ne pas se représenter aux élections municipales parisiennes, tenues en mars 2008, préférant perdre son mandat électoral plutôt que de transiger avec ses idées. Le cas est suffisamment rarissime pour qu'il mérite d'être souligné.

M. Asselineau n'a plus travaillé avec M. Pasqua lorsque celui-ci a quitté la présidence du Conseil Général des Hauts-de-Seine le 30 mars 2004. Cela fait donc bientôt 10 ans que M. Asselineau n'a plus travaillé auprès de M. Pasqua. En comparaison, les 3 ans et 3 mois pendant lesquels M. Asselineau a été détaché au Conseil Général des Hauts-de-Seine auprès de son président apparaissent comme un simple épisode de sa vie professionnelle et

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
l'élément d'une évolution personnelle, et non un engagement de longue durée.

M. Asselineau a créé l'Union Populaire Républicaine le 25 mars 2007, seul et sans aucun soutien politique, financier ou médiatique. M. Pasqua, qui a formellement désapprouvé sa démarche, lui a refusé toute aide, mais a également tout fait pour le dissuader puis pour l'entraver.

Par ailleurs, ceux qui n'apprécient pas que M. Asselineau ait été l'adjoint, au début des années 2000, d'un responsable politique dont l'image ou la réputation sont controversées, doivent faire preuve de la même vigilance, voire d'une sévérité plus grande encore, en examinant le pedigree des ténors de la politique française :

- M. Philippe de Villiers a été beaucoup plus proche, politiquement, de M. Pasqua que M. Asselineau puisqu'il a fondé le RPF avec l'ancien ministre
- M. Nicolas Dupont-Aignan a été, lui aussi, beaucoup plus proche de M. Pasqua que M. Asselineau, puisqu'il fut l'un des rares députés du RPR à rejoindre le RPF de MM. Pasqua et Villiers, parti où il occupait ainsi une position de choix.
- MM. Alain Juppé, François Bayrou, etc. ont été des collègues au gouvernement de M. Pasqua. Du fait de la solidarité gouvernementale, ils ont donc été pleinement solidaires des actions ministérielles de M. Pasqua en tant que ministre de l'Intérieur.
- Mesdames Ségolène Royal et Martine Aubry, ainsi que Messieurs Lionel Jospin, Jacques Delors, Dominique Strauss-Kahn, François Hollande, Jack Lang, Jean-Luc Mélenchon, etc. doivent tous leur carrière politique à François Mitterrand, dont ils ont été non seulement de très proches collaborateurs, mais aussi des ministres en vue pour la plupart. Or, l'image de François Mitterrand a énormément souffert des révélations survenues à la fin de sa vie. Rappelons en effet qu'au moment où M. Pasqua faisait de la Résistance (à l'âge de 16 ans, ce que nul ne conteste), M. Mitterrand se faisait remettre, en 1943, la francisque n°2202 par le maréchal Pétain en prêtant obligatoirement le serment suivant : « *Je fais don de ma personne au maréchal Pétain comme il a fait don de la sienne à la France. Je m'engage à servir ses disciplines et à rester fidèle à sa personne et à son oeuvre.* » Cf. la photo sur : <http://www.fil-info-france.com/actualites-monde/mitterrand-petaain-photo.htm> Rappelons aussi que François Mitterrand a entretenu une amitié constante avec René Bousquet, et l'a protégé jusqu'au bout, même dans ses fonctions de président de la République. (cf. ici une photo de François Mitterrand déjeunant en famille avec René Bousquet dans les années 70 : [http://mai68.org/spip/local/cache-vignettes/L367xH355/Mitterrand-Bousquet\\_repas-1205b.jpg](http://mai68.org/spip/local/cache-vignettes/L367xH355/Mitterrand-Bousquet_repas-1205b.jpg))
- Rappelons que René Bousquet avait été nommé par Pierre Laval, en avril 1942, au poste de secrétaire général à la police avec délégation générale et permanente de signature du chef du gouvernement et que cette délégation lui donnait rang de ministre. Qu'il exerça à ce titre un rôle principal dans la collaboration policière de Vichy avec l'occupant allemand et qu'il organisa en particulier la rafle des Juifs de l'été 1942 (dite « rafle du Vel d'Hiv »). Qu'il mit en œuvre l'initiative avec Laval de faire rafler et déporter également les enfants et qu'il suggéra lui-même aux Allemands de déporter non seulement des Juifs étrangers de la « Zone occupée », mais encore de la « Zone libre ». Pour tous ces faits, René Bousquet fut inculpé de crime contre l'humanité en 1991. François Mitterrand, à l'époque à l'Élysée, fit tout pour entraver la marche de la justice (jusqu'à l'assassinat de René Bousquet en 1993). Or, relevons qu'au même moment où François Mitterrand protégeait ainsi le responsable en chef de la rafle du Vel d'Hiv :
  - M. Lionel Jospin était son ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale
  - Mme Ségolène Royal était son ministre de l'Environnement
  - M. Strauss-Kahn était son ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur. N'est-ce pas autrement plus compromettant que d'avoir été au cabinet du président du Conseil Général des Hauts-de-Seine ?

Les exemples que nous venons de citer montrent, à notre sens, là où s'arrête l'enquête légitime sur une

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
personnalité et là où commence le procès en sorcellerie, avec tous les sous-entendus, les amalgames et les raccourcis de raisonnement qui s'y rattachent dans le seul but de salir quelqu'un. De même qu'il serait controuvé et injuste de disqualifier M. Jospin, Mme Royal ou M. Strauss-Kahn au seul motif qu'ils furent les collaborateurs très proches d'un chef d'État ayant été pétainiste, ayant obtenu la francisque et usant de ses plus hautes fonctions pour protéger un homme inculpé de crimes contre l'humanité, de même il est controuvé et injuste de reprocher à M. Asselineau d'avoir été l'un des subordonnés, pendant 2 ans et 9 mois, d'un homme auquel sont reprochés des griefs financiers pour des faits survenus de nombreuses années auparavant. À cette aune, du reste, il n'est sans doute pas un seul haut fonctionnaire ou responsable politique auquel, en fouillant un peu, on ne puisse chercher noise. À cette aune, également, il aurait aussi fallu disqualifier Charles de Gaulle lors de son Appel du 18 juin 1940. Car l'homme qui assura le début de carrière de De Gaulle fut Pétain lui-même. En 1925, Charles de Gaulle fut détaché à l'état-major du maréchal Pétain, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, dont il devint la « plume ». Et en 1927, c'est Pétain qui fit entrer de Gaulle à l'École de guerre, ce qui lui assura une promotion rapide. Les deux hommes restèrent d'ailleurs très liés et eurent une correspondance active jusque dans le milieu des années 30. Nous le demandons : le fait que le fondateur de la France Libre ait été l'un des proches collaborateurs du maréchal Pétain plusieurs années auparavant aurait-il été un motif légitime pour lui refuser son concours lorsqu'il lança son Appel du 18 juin 1940, puis pour lui refuser de mener auprès de lui le combat pour la libération de la France ?

## EN CONCLUSION

En réalité, ce qui importe, c'est de se faire une opinion sur l'ensemble d'un parcours biographique, sur les décisions prises, les déclarations prononcées, les actes réalisés, les faits avérés, les inflexions et les ruptures assumées.

Nous invitons le public intéressé à se renseigner : M. Asselineau n'a jamais prononcé un discours, répondu à une interview, écrit un document, qu'il ne puisse contresigner à tout moment et qui ne soit empreint de son sens éminent de l'État et des plus hautes valeurs républicaines.

M. Asselineau n'a jamais fait l'objet de la moindre enquête judiciaire, ni à titre privé, ni à titre professionnel. Son nom n'a jamais été simplement même évoqué dans des « affaires » d'une quelconque personnalité politique.

Quiconque l'a approché sait qu'il s'agit d'un homme absolument droit et intègre et son déroulement de carrière en fournit d'ailleurs la plus éclatante des démonstrations.

Alors que son parcours scolaire et universitaire, son appartenance au prestigieux corps de l'inspection générale des finances, et sa fréquentation des allées du pouvoir, lui auraient aisément permis d'obtenir un poste de ministre ou de directeur général d'une grande banque, avec les honneurs, le prestige et les rémunérations qui s'y attachent, M. Asselineau a préféré sacrifier ce type de carrière pour défendre ce en quoi il croit et pour convier tous ses concitoyens à se mobiliser pour sauver la France. Il n'y a là nul calcul et nulle rouerie mais simplement la réaction de refus d'un homme qui a vu de près l'état de la scène politique française et qui a décidé de se battre pour arrêter l'effondrement de son pays.

Certains peuvent certes lui reprocher de s'être rapproché de M. Pasqua lorsque celui-ci a créé le RPF en 1999.

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

Mais si François Asselineau l'a fait, c'est parce que, voici 15 ans, il a sincèrement cru que le but de ce parti politique était de libérer la France de la construction européenne. Et s'il s'est séparé définitivement de M. Pasqua voici 9 ans, c'est parce qu'il a constaté que ce n'était pas le cas.

On peut lui reprocher peut-être de la naïveté à cette occasion. Mais que celui qui n'a jamais placé ses espoirs à tort dans un parti politique vienne donc lui jeter la première pierre !

François Asselineau a créé l'UPR pour en finir justement avec tous ces partis leurres, « souverainistes » de gauche ou de droite, qui trompent les Français comme lui même a été dupé lors de son passage au RPF.

C'est parce que l'UPR est un parti droit et honnête, et parce que sa Charte fondatrice, rédigée par François Asselineau lui-même, est d'une clarté absolue sur les analyses et les propositions, qu'un nombre croissant de Français le rejoignent, et en particulier de nombreux citoyens électeurs de gauche. S'ils le font et s'ils y restent, c'est parce qu'ils ont pu constater, au jour le jour, que M. Asselineau mérite leur confiance.

Il a l'étoffe d'un homme d'État qui se situe au-dessus du clivage droite-gauche et il possède au plus haut point les valeurs d'écoute, de souci de l'autre, de courage et d'intégrité politique et morale dont la France a besoin.

<https://www.youtube.com/watch?v=9VGaY2nrmXA>